



Courrier du Centre international Blaise Pascal

18 | 1996
Varia

Les Provinciales sont-elles des pamphlets ?

Jacques Plainemaison



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/574>

DOI : 10.4000/ccibp.574

ISSN : 2493-7460

Éditeur

Centre international Blaise Pascal

Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 1996

Pagination : 22-30

ISSN : 0249-6674

Référence électronique

Jacques Plainemaison, « *Les Provinciales* sont-elles des pamphlets ? », *Courrier du Centre international Blaise Pascal* [En ligne], 18 | 1996, mis en ligne le 07 janvier 2016, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/574> ; DOI : 10.4000/ccibp.574

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

Centre international Blaise Pascal

Les Provinciales sont-elles des pamphlets ?

Jacques Plainemaison

- 1 « Un polémiste produit des pamphlets comme un prunier des prunes¹ » : une telle déclaration suppose l'assimilation de « pamphlet » à « polémique » et de « pamphlétaire » à « polémiste ». Dans l'usage courant, seules des connotations plus ou moins péjoratives semblent distinguer le pamphlet de la polémique : tel veut bien passer pour un polémiste qui ne voudrait pas être considéré comme un pamphlétaire, comme s'il y avait des degrés plus ou moins permis dans l'invective.
- 2 Notre propos est d'examiner dans quelle mesure *Les Provinciales* correspondent à la typologie du pamphlet, à notre connaissance la plus développée et la plus élaborée, établie par Marc Angenot dans *La Parole pamphlétaire*². L'auteur y poursuit deux buts : 1. « construire une typologie du pamphlet aboutissant à une synthèse de la fonction sociale remplie par le genre » ; 2. « développer une méthodologie d'analyse des discours enthymématiques³ », l'enthymème – unité fonctionnelle de tels discours – étant au discours doxologique et persuasif ce que le narrème est au discours narratif.
- 3 M. Angenot considère donc le pamphlet comme un « genre littéraire » et pose, à côté du pamphlet, la polémique et la satire comme des « genres contigus⁴ » et, par conséquent, distincts. Il s'ensuit en particulier que, pour lui, la polémique n'englobe pas le pamphlet.
- 4 En même temps, M. Angenot assimile la notion de « genre » à celle de « configuration idéologique » :

nous ne considérons pas le genre « pamphlet » et les genres contigus, « polémique » et « satire », [...] comme des formes transhistoriques et idéologiquement neutres que, d'une œuvre à l'autre, des contenus politiques ou esthétiques variés viendraient actualiser. Les constantes que nous présentons [...] sous le nom de « thématique générique » portent, de façon immanente, un sens politique⁵.
- 5 Au genre correspond donc « un projet idéologique général⁶ ». C'est ce qui explique pourquoi le corpus de textes étudié par M. Angenot est limité à un siècle, de 1868 à 1968.
- 6 Assurément, notre tentative paraîtrait donc vaine à l'auteur de *La Parole pamphlétaire* qui, pourtant, déclare : « La typologie dont nous venons de tracer les grandes lignes ne

détermine comme invariants génériques ni un *contenu*, ni une *forme* à proprement parler⁷ » et compare la typologie du pamphlet à celle du roman définie par Georges Lukacs – qui « faisait de *Don Quichotte* le paradigme original du roman comme forme historique spécifique⁸ » – et réinterprétée par Lucien Goldmann, s’attachant à retrouver dans le pamphlétaire un « chevalier errant, [...] pourfendeur de moulins à vent⁹ ». Voilà, nous semble-t-il, qui relativise le caractère historiquement situé du pamphlet, plusieurs fois affirmé mais justifié après coup, c’est-à-dire par rapport au choix initial d’un *corpus* restreint, si bien que l’on est en droit de se demander si ce choix, présenté comme une conséquence nécessaire, n’est pas en fait une cause... Nous ne remettons pas pour autant en question le fait que les formes littéraires, n’étant pas des essences, s’inscrivent dans le temps.

- 7 En fait, nous avons voulu voir, par la comparaison du texte des *Provinciales* avec les constantes typiques dégagées par M. Angenot pour le pamphlet moderne, dans quelle mesure ce texte s’écarterait de ces constantes typiques, en quelque sorte mesurer l’écart. Disons-le tout de suite : écrites postérieurement à 1868, *Les Provinciales* n’eussent point été considérées comme des pamphlets.
- 8 Qu’est-ce donc que la satire, le pamphlet, la polémique, genres agoniques « contigus », mais pas dans n’importe quel ordre ? En effet, si la présence de figures dialogiques dues à l’existence dans la trame du discours d’une parole antagoniste, qu’il s’agit de réduire au silence ou de réfuter, de l’ironie, « une présence forte et explicite de l’énonciateur dans l’énoncé¹⁰ » – elle-même à l’origine, spécialement dans le pamphlet, d’éléments de *pathos*¹¹ –, caractérisent les discours agoniques dans leur ensemble, chacun présente des particularités qui le différencient nettement des autres, voire l’opposent aux autres.
- 9 Le discours polémique suppose « un terrain commun entre les entreparleurs¹² », c’est-à-dire une topique commune, permettant une réfutation des thèses adverses. Au contraire, une distance maximum entre les adversaires rend impossible et vaine toute réfutation, définissant ainsi « un type de discours agonique qui est à bien des égards l’opposé de la polémique¹³ » : la satire. Le satirique ne peut que s’apitoyer ou s’indigner devant la déraison de l’adversaire, rendue manifeste par son erreur, au nom d’un bon sens qu’il partage avec son lecteur. Le pamphlétaire, lui, est seul¹⁴. Porteur d’« une vérité à ses yeux aveuglante », il se trouve en butte à un « inexplicable scandale¹⁵ » car l’erreur est partagée par tous : son discours « s’appuie sur des principes assumés en droit par l’adversaire, mais trahis par lui¹⁶ ». Une vision « crépusculaire » ou « catastrophique » du monde définit le pamphlet : ainsi l’appel à l’action, sur lequel tout pamphlet en principe débouche, est-il voué à l’échec car « il est déjà trop tard ». Enfin, le pamphlet est un genre pathétique et sans distanciation : alors que « le polémiste peut feindre l’impartialité, la sérénité », le pamphlétaire ne dispose pas de cette facilité¹⁷.
- 10 L’adversaire du pamphlétaire, ce ne sont pas des idées mais « des individus, dotés du pouvoir institutionnel, groupés en cliques, en « maffias », et dont les « pseudo-valeurs sont l’exact opposé des valeurs authentiques », d’où l’image caractéristique du « monde à l’envers¹⁸ ».
- 11 Ajoutons que la tendance idéologique du pamphlet le situerait à l’opposé de la pensée critique, les caractères du pamphlet ayant « un effet de blocage ou de distorsion de la capacité critique » : « Le pamphlet serait la résultante [...] d’une série de contraintes idéologiques mystifiantes qui oblitèrent le travail intellectuel et désamorcent tout processus authentiquement critique », écrit M. Angenot¹⁹.

- 12 « Nous étions bien abusés » : c'est par cette phrase, sorte de *captatio benevolentiae*, que commence la première lettre, dans laquelle le pronom personnel de la première personne du pluriel montre que Montalte n'est pas seul. Si tous, ou la majorité, ont été abusés, c'est naturellement les mêmes qui, avec Montalte, vont être détrompés : ainsi, en se plaçant d'emblée au sein du plus grand nombre, Montalte refuse la solitude du pamphlétaire, qui n'a pour lui que sa conscience.
- 13 De fait, cette première lettre relèverait plutôt de la satire, tant la position idéologique du discoureur, Montalte, est irréductible à celle de ses interlocuteurs, l'emploi par eux du terme de « prochain » étant conçu comme absurde (bien qu'il soit tactique) et ne pouvant donc, en droit, être réfuté.
- 14 Il en va de même, dans la deuxième lettre, avec l'emploi du terme de « grâce suffisante », sauf que le bon sens qui, en matière linguistique, consiste à respecter l'usage du monde²⁰, permet à Montalte d'obtenir un véritable effet de « rétorsion » « C'est-à-dire, lui dis-je, que tous ont assez de grâce, et que tous n'en ont pas assez ; c'est-à-dire que cette grâce suffit, quoiqu'elle ne suffise pas [...] »²¹.
- 15 Dans la troisième lettre, Montalte présente Arnauld comme le fidèle interprète de saint Augustin et de saint Jean Chrysostome « Je n'ai vu personne qui en pût comprendre la différence », écrit-il à propos des passages de ces Pères cités par Arnauld et de la proposition relative à la chute de saint Pierre²², si bien que « tout le monde » a été déçu par une censure qui n'expliquait rien²³. Arnauld a donc *pour* lui et Montalte a *avec* lui l'opinion publique, désignée par « on », « nous », mais aussi par « toute la chrétienté²⁴ », le « commun des hommes²⁵ », « tout le monde²⁶ », « la plupart des gens²⁷ »... En face, les seuls « docteurs Molinistes²⁸ » de la Sorbonne. D'ailleurs, Arnauld ne doit-il pas « se faire connaître pour défendre son innocence²⁹ » ? Tel est le but des trois premières *Provinciales* ; tel est, en particulier, le rôle dévolu au provincial : il est le représentant, dans cette lettre et dans les autres, de ce public juge et témoin du débat.
- 16 Arnauld a donc pour lui le plus grand nombre et Montalte, bien loin d'être seul contre tous – l'erreur étant partagée par tous – bien loin d'être la voix de quelqu'un qui crie dans le désert (*vox clamantis in deserto*), est fort de tous les gens qui pensent comme lui. Or, si le pamphlétaire, selon M. Angenot, est seul, s'il est un « exclu », le satirique, lui, a « des gens derrière lui³⁰ ».
- 17 Dans ces conditions, l'arme de Montalte sera la dérision : on plaisantera sur ces adversaires des jansénistes pour qui il « est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons³¹ », sur ces jésuites qui « vivent au jour la journée³² », dont le « plus sûr parti a toujours été de se taire³³ », qui « ont trouvé cette rare et toute nouvelle invention de la demi-heure et du sable³⁴ » et qui ont inventé « une hérésie d'une nouvelle espèce » : l'« hérésie personnelle³⁵ », on ironisera sur ces « disputes de théologiens » qui n'ont rien à voir avec la « théologie³⁶ ».
- 18 Lorsqu'il conclut que « nous, qui ne sommes point docteurs, n'avons que faire à leurs démêlés³⁷ », Montalte marque son extériorité par rapport au discours adverse : cette vision « du dehors » est caractéristique de la satire, selon M. Angenot. En tout état de cause, le personnage de Montalte, ignorant et sans parti pris dans *Les Provinciales* I à X, s'oppose à ce qu'on considère ces lettres comme des pamphlets.
- 19 À partir de la quatrième lettre, datée du 25 février 1656, la partie étant désormais perdue pour Arnauld en Sorbonne, Pascal passe à la contre-attaque et s'en prend aux jésuites. Cette lettre assure la transition entre *Les Provinciales* sur la grâce et *Les Provinciales* sur la

morale corrompue des jésuites. Consacrée à la grâce actuelle et aux péchés d'ignorance, elle oppose Montalte, qu'accompagne le même « ami janséniste » que dans la deuxième lettre, à un Père de la Compagnie de Jésus. Montalte et son ami pressent tant et si bien ce dernier que, après un premier mouvement au cours duquel on voit le « bon Père » se prendre au jeu et, poussé par l'ironie de Montalte, s'enfermer de plus en plus, le deuxième mouvement de la lettre est constitué par ses reculades³⁸ successives, deux fois soulignées par « au moins » (« vous ne sauriez me montrer, au moins par l'Écriture, que cela ne soit pas », « Au moins vous ne nierez pas que les justes ne pèchent jamais sans que Dieu leur donne³⁹... »), et par la déconfiture du jésuite, « sauvé par le gong », oserons-nous dire :

Le Père me parut surpris, et plus encore du passage d'Aristote, que de celui de saint Augustin. Mais, comme il pensait à ce qu'il devait dire, on vint l'avertir que Madame la Maréchale de... et Madame la Marquise de... le demandaient. Et ainsi, en nous quittant à la hâte : « J'en parlerai, dit-il, à nos Pères. Ils y trouveront bien quelque réponse. Nous en avons ici de bien subtils. » Nous l'entendîmes bien⁴⁰.

- 20 « Le discours polémique suppose [...] un terrain commun entre les entreparleurs », écrit M. Angenot. En effet, « si la polémique s'engage, c'est que l'énonciateur suppose – quelque écart qui sépare les thèses en présence – que le discours adverse – incorrect, lacunaire, mal déduit – est justiciable de prémisses communes à partir desquelles il peut être réfuté⁴¹. » Dans la polémique, les deux paroles qui s'affrontent ont un statut équivalent, alors que, dans la satire, le satirique étant « tout à fait installé dans le vrai, c'est son adversaire qui est sans statut » et que, dans le pamphlet, « c'est la « vérité » qui est privée de statut⁴² ». Ainsi les péripéties de ce combat entre le jésuite de la quatrième lettre et ses adversaires – adversaire en quelque sorte « naturel » en la personne du Janséniste et adversaire « occasionnel » en la personne de Montalte – nous situent dans la polémique, en tout cas à l'écart du pamphlet.
- 21 Interrogeons-nous maintenant sur la méthode adoptée par Pascal pour combattre la thèse des jésuites sur les péchés d'ignorance. Elle consiste à pousser cette thèse jusqu'à l'absurde⁴³. Illustrant cette méthode, la reprise par le « bon Père » du mot de M. Hallier à propos du P. Bauny : « *Ecce qui tollit peccata mundi* » : « Voilà celui qui ôte les péchés du monde⁴⁴ ! », qui constitue une hyperbole ironique, la conséquence que tire Montalte avec ravissement de la position des jésuites : « Je vois, sans comparaison, plus de gens justifiés par cette ignorance et cet oubli de Dieu que par la grâce et les sacrements⁴⁵ », et surtout la tirade dans laquelle Montalte, peignant les libertins comme des gens qui « ne pensent jamais à Dieu », dont la vie consiste « dans une recherche continue de toutes sortes de plaisirs, dont jamais le moindre remords n'a interrompu le cours⁴⁶ », en tire la conséquence que, selon la théorie des jésuites, dont la position apparaît alors intenable, plus un pécheur est endurci, indifférent au bien et ignorant de Dieu, plus il se trouve justifié. Or, comme l'écrit M. Angenot, « un discours absurde ne saurait être réfuté. On peut seulement contempler du haut de son bon sens la pseudo logique saugrenue qui l'anime [...] ».
- 22 Ce n'est plus de polémique qu'il s'agit alors mais de ce que nous nommerons satire discursive⁴⁷. »
- 23 De ce « bon sens » utilisé contre l'adversaire, le satirique partage le monopole avec le lecteur : ce maximum de distance avec le ou les adversaires et ce minimum de distance avec le ou les lecteurs est donc caractéristique de la satire.
- 24 D'autre part, moyen de mobiliser un public contre un adversaire, l'ironie et, plus généralement, le rire, si présent dans cette lettre, installe le rieur et ceux qui sont invités

à rire avec lui dans un sentiment de supériorité, c'est-à-dire les place à une distance de l'adversaire qui interdit tout recours au *pathos*. C'est pourquoi l'auteur fictif de la lettre, Montalte, sera censé écrire une satire, non un pamphlet.

- 25 On le voit, la frontière entre polémique et satire est difficile à cerner dans cette quatrième lettre. Le discours argumenté des entreparleurs la tire vers la polémique, tandis que le personnage du jésuite, caricature d'un régent de collège, qui a une confiance aveugle et sans borne dans les auteurs de la Société de Jésus, nie l'évidence et s'obstine, de fait pas très malin⁴⁸, et le rire qui en résulte la tire vers la satire.
- 26 Mais, après avoir rencontré l'absurdité qui provoque le rire, Montalte va, avec la morale des jésuites, buter en quelque sorte contre le scandale, annoncé déjà à la fin de la quatrième lettre : « je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale⁴⁹. » Le mot « renversement » amorce en effet le thème du « monde à l'envers » (*mundus inversus*), que nous avons considéré comme caractéristique du pamphlet.
- 27 De la cinquième à la dixième lettre, l'attaque porte donc sur la morale des jésuites, critiquée aussi bien au point de vue des principes et des méthodes qu'à travers les solutions proposées par certains casuistes de la Société pour résoudre divers cas de conscience en rapport avec les diverses conditions des hommes.
- 28 D'emblée, Montalte déconsidère les jésuites en rapportant quelques appréciations dithyrambiques sur eux-mêmes, contenues dans leur *Imago primi saeculi Societatis Jesu [...]*, ouvrage jubilaire publié à Anvers en 1640. Son commentaire, plein d'une ironie mordante, souligne l'insupportable orgueil de la Compagnie. Cette dévalorisation de l'adversaire, qui accompagne l'annonce du sujet de la cinquième lettre (« voici les premiers traits de la morale des bons Pères jésuites⁵⁰ »), rejaillit évidemment sur la suite. Or l'ironie et le sarcasme constituent une forme d'agression en rapport, selon M. Angenot, avec les finalités d'un genre, le pamphlet, qui, à l'instar de la polémique, vise bien à persuader, mais à persuader moins l'adversaire, dont le pamphlétaire n'attend en général rien – en tout cas, pas qu'il change d'avis –, que le lecteur de bonne foi.
- 29 « Le pamphlet est un genre manichéen⁵¹ », d'où la tentation pour la « pensée antithétique⁵² » de pratiquer « cette forme de terrorisme intellectuel » que M. Angenot appelle familièrement l'« amalgame⁵³ ». Sans doute Pascal ne peut-il être accusé de céder à cette tentation mais n'encourt-il pas le reproche, lui qui fait dire au janséniste de la cinquième lettre à propos des jésuites que, « ayant à faire à des personnes de toutes sortes de conditions et des nations si différentes », ils ont « des casuistes assortis à toute cette diversité⁵⁴ », de « voir dans la diversité une imposture nouvelle, une apparence menteuse qui dissimule un scandale unique⁵⁵ » ? Le fait est que les jésuites forment un corps unique, « de sorte que tout notre corps est responsable des livres de chacun de nos Pères », précise le bon Père⁵⁶.
- 30 On ne sera pas surpris de voir Montalte mettre l'accent sur le scandale des jésuites qui, par « la remarque des circonstances favorables », favorisent la filouterie, la fornication, la sodomie des clercs⁵⁷, ou, grâce à la direction d'intention, permettent la simonie⁵⁸, ou encore, grâce à la probabilité, libèrent les religieux du vœu d'obéissance aux supérieurs⁵⁹ ou autorisent le vol des maîtres par les valets⁶⁰, la corruption des juges⁶¹, encouragent le vol⁶², ou, grâce à la « doctrine des restrictions mentales », permettent le mensonge⁶³. Or l'« assertion du scandale » est un des traits caractéristiques du pamphlet, ainsi que celle de la « perversion des valeurs⁶⁴ ».

- 31 Avec le *topos* du « monde à l'envers », on aboutit au scandale intégral : « Afin de faire son salut, il serait donc aussi sûr, selon Vasquez, de ne point donner l'aumône, pourvu qu'on ait assez d'ambition pour n'avoir point de superflu, qu'il est sûr, selon l'Évangile, de n'avoir point d'ambition, afin d'avoir du superflu pour en pouvoir donner l'aumône⁶⁵. » Citons encore cet exemple : les grands personnages⁶⁶ » sont ceux qui parviennent à « trouver de la probabilité dans le contraire des opinions qui sont manifestement bonnes⁶⁷ ». « Il est bien pénible de voir renverser toute la morale chrétienne par des égarements si étranges », se plaint Montalte⁶⁸, qui constate que la justice civile est plus sévère que la justice religieuse dispensée par les confesseurs de la Compagnie de Jésus à propos de la corruption des juges⁶⁹, du vol⁷⁰ ou de la restitution⁷¹. Quant à la dévotion, les jésuites l'ont « rendue *plus facile que le vice, et plus aisée que la volupté*⁷² ». Mais surtout, la dispense d'aimer Dieu aboutit au « renversement entier de la loi de Dieu⁷³ ». Par son importance, la doctrine des jésuites au sujet de « l'amour de Dieu » dépasse largement le cadre de la dixième lettre : « C'est le dernier trait de leur morale, et le plus important de tous⁷⁴. » La série des entretiens ou « conférences » de Montalte avec « un bon casuiste de la Société⁷⁵ », qu'ouvre l'exposé de « la doctrine des opinions probables » dans la cinquième lettre, se termine par l'exposé de la doctrine du P. Antoine Sirmond sur l'amour « effectif » de Dieu. La progression dans les sujets est nette ; elle s'accompagne chez Montalte d'une progression dans l'indignation, qui atteint son apogée à la fin de la dixième lettre, lorsque Montalte, paraphrasant saint Paul, s'écrie : « Voilà le mystère d'iniquité accompli⁷⁶. » Sur le point de l'amour de Dieu, comme sur la plupart des autres, la position des jésuites apparaît comme une perversion de l'orthodoxie catholique et l'indignation de Montalte est à la mesure du « renversement » opéré dans la morale.
- 32 Mais le rapport de l'adversaire avec la vérité, dépeint comme celui du « monde à l'envers », est ambigu : il peut aussi bien définir la satire que le pamphlet. M. Angenot, bien loin de trancher, entretient l'ambiguïté : alors qu'il en fait l'une des composantes de la « vision catastrophique du monde » propre au pamphlet, il le considère ailleurs comme l'expression satirique de « l'absurdité de l'adversaire⁷⁷ ». À notre avis, le renversement des valeurs que suppose le recours au thème du « monde à l'envers » peut s'accompagner de traits de *pathos*, expression de l'indignation de celui qui constate la perversion du monde, ou de marques d'ironie traduisant une distance entre lui et le monde perverti. Dans le premier cas, il s'agit d'un pamphlet ; dans le second, surtout si l'ironie ne présente pas le caractère d'une ironie mordante et qui laisse des traces, d'une satire.
- 33 De fait, la peinture du jésuite des lettres V à X oriente ces lettres en direction de la satire, voire de la comédie⁷⁸. Montalte n'y est pas loin de porter sur lui ce regard d'entomologiste avec lequel, selon M. Angenot, le satirique contemple l'univers absurde qu'il a sous les yeux⁷⁹. À l'égard du discours adverse, il laisse percer sa pitié autant que son indignation. En effet, point de pensée personnelle chez ce jésuite qui se retranche derrière ses auteurs : « je ne dis jamais rien de moi-même », assure-t-il dans la neuvième lettre⁸⁰. Mais ces derniers font de même dans leurs livres : tel est le cas de Diana, qui « a mis à l'entrée de ses livres la liste des auteurs qu'il rapporte. Il y en a 296⁸¹ ». Ainsi nous voyons s'élaborer la casuistique, science de la compilation érudite, qui – loin d'éclairer le sens moral – ne fait que le brouiller en permettant tout... Volontiers pédagogue – et pas toujours dans le meilleur sens –, comme le jésuite de la quatrième lettre, dont il ne nous paraît pas foncièrement différent, le jésuite des lettres V à X est facilement manœuvré par son interlocuteur, à qui il donne naïvement des armes. C'est que, par suite d'une vanité qu'il partage avec ceux de son ordre, il a perdu tout bon sens, toute attache avec la

réalité, tout contact avec la vie. L'automatisme de ce pantin inadapté à la vie trouve à s'exprimer de la manière la plus comique qui soit dans l'énumération de « nouveaux auteurs » à la fin de la cinquième lettre⁸², qui relève de ce que Robert Garapon appelle la « fantaisie verbale » car « nous rions des mots eux-mêmes, de la fantaisie avec laquelle ils se heurtent, s'attirent, s'engendrent, se disposent en vertu d'une puissance autonome où la volonté propre du personnage qui parle n'a, semble-t-il, rien à voir⁸³ ». L'accumulation se double ici d'un jeu sur les sonorités : groupement des finales identiques, travestissement souvent burlesque des noms, recherche d'une orthographe « barbare »... L'intention ironique, soulignée par le quiproquo du jésuite à propos du sens du mot « chrétiens⁸⁴ », est évidente. La veine de Pascal est proche de celle de Rabelais dans ce passage.

- 34 Le rire est donc bien souvent l'expression de la position idéologique du satirique, ou plutôt de l'image qu'il tente d'en donner : celle d'un homme « installé dans le vrai⁸⁵ », en face d'un adversaire dont la pensée, les arguments ne peuvent que provoquer le rire – un rire partagé par la foule de ceux que le satirique a « derrière lui » car « le rire a un effet de regroupement⁸⁶ » – ou le mépris : « je fus sur le point d'éclater de rire de la bonté et douceur d'un brûleur de grange, et de ces étranges raisonnements qui exemptent de restitution le premier et véritable auteur d'un incendie », raconte Montalte dans la huitième lettre⁸⁷. C'est l'absurdité de la position adverse, bien mise en évidence ici par les noms « bonté » et « douceur » appliqués à un « brûleur de grange » et soulignée par l'adjectif « étranges », qui fournit au satirique son principal argument.
- 35 À la fin de cette lettre d'ailleurs, Pascal se défend par la bouche de Montalte de « tourner les choses de la religion en raillerie⁸⁸ » : le ferait-il si le rire n'était pas sa principale arme ?
- 36 À partir de la onzième lettre, Montalte cesse de s'adresser « à un provincial » pour s'adresser directement aux jésuites. Il entreprend de répondre aux accusations de mensonge, d'« imposture » dans les lettres XI à XVI, ce qui l'amène à reprendre des questions de morale déjà traitées dans les lettres V à X, en particulier celle de l'homicide, déjà traitée dans la septième lettre et reprise dans les lettres XIII et XIV.
- 37 On peut se demander si la fiction de Montalte ne prend pas fin avec sa fonction de rapporteur d'un dialogue qui, commencé avec plusieurs personnages, se poursuit avec un seul à partir de la cinquième lettre, pour s'achever avec la dixième lettre. En effet, à partir de la onzième lettre, le dialogue n'est plus inséré dans les lettres, mais les lettres elles-mêmes sont des éléments d'un dialogue, non plus fictif mais réel, avec les jésuites, qui ont commencé de répondre et auxquels l'anonyme auquel nous continuerons à donner le nom de Montalte à son tour repartit.
- 38 La onzième lettre confirme le caractère satirique des lettres antérieures sur la morale des jésuites. En effet, Montalte y justifie la raillerie dont il a usé par « ce qu'il y a de ridicule⁸⁹ » dans l'objet de sa raillerie, qualifié d'« imaginations⁹⁰ », de « décisions [...] fantasques⁹¹ », d'« opinions extravagantes⁹² », d'« erreurs [...] ridicules⁹³ », d'« égarement » et de « folie⁹⁴ », d'« imaginations [...] grotesques⁹⁵ », d'« erreurs les plus extravagantes⁹⁶ ». Les opinions dont Montalte s'est gaussé relèvent donc d'un discours absurde, qui ne saurait à proprement parler être réfuté : « On peut seulement contempler du haut de son bon sens la pseudo-logique saugrenue qui l'anime et en reproduire à distance le déroulement carnavalesque⁹⁷. » Cette représentation du grotesque entraîne le rire et ce rire a un effet de contagion : « Qui pourra voir, sans en rire, la décision du P. Bauny [...] » etc., questionne le scripteur de cette première lettre aux RR.. PP. jésuites⁹⁸. Et, dans la seizième

lettre : « Si vous n'avez point de sens commun, je ne puis pas vous en donner. Tous ceux qui en ont se moqueront assez de vous⁹⁹. »

- 39 Mais, en même temps qu'il s'attache à la peinture des ridicules, « le genre satirique développe une rhétorique du mépris¹⁰⁰ » : de fait, « haine » et « mépris » sont les sentiments que doivent susciter « les erreurs les plus extravagantes et les plus pernicieuses » des jésuites, affirme Montalte¹⁰¹.
- 40 Citant Tertullien, Montalte prévient dans la onzième lettre : « *Les lettres que j'ai faites jusqu'ici ne sont qu'un jeu avant un véritable combat*¹⁰². » Par ce terme de « combat », il annonce la polémique qui s'exprime à travers les lettres XI à XVI. En effet, si le satirique se rit des ridicules, le polémiste combat à armes égales les erreurs.
- 41 Mais auparavant relevons les traits qui, dans ce groupe de lettres, évoquent le genre du pamphlet, et d'abord l'utilisation du thème du « renversement » des valeurs : « par cet horrible renversement si contraire à l'esprit des saints, vous êtes hardis contre Dieu, et timides envers les hommes¹⁰³ » et, à la lettre suivante : « Quel renversement, mes Pères ! », s'exclame Montalte¹⁰⁴. On retiendra aussi l'affirmation du scandale causé par l'adversaire, de son imposture¹⁰⁵, et l'expression de l'indignation qui en résulte. Mais c'est surtout le thème de la solitude du champion, soutenu dans son combat par la seule vérité, qui frappe par sa nouveauté.
- 42 Le 3 août 1656, tous les écrits d'Arnauld publiés depuis la censure de Sorbonne avaient été mis à l'Index ; la nouvelle fut connue en France le 25 août¹⁰⁶. Peu de temps auparavant, en même temps que la *Response aux Lettres que les Jansenistes publient contre les Jesuites*, du P. Nouet, dans laquelle l'auteur anonyme des *Provinciales* était traité d'imposteur, avait été publié le *Rabat-Joye des Jansenistes* [...] ¹⁰⁷. Le 4 septembre, l'Assemblée générale du clergé avait enjoint de nouveau la signature de la constitution du 31 mai 1653 et du bref du 29 septembre 1654. La douzième lettre est datée du 9 septembre 1656. C'est un homme « seul ¹⁰⁸ », « sans force et sans aucun appui humain contre un si grand corps¹⁰⁹, et n'étant soutenu que par la vérité et la sincérité¹¹⁰ », qui s'adresse à des personnages influents, protégés du pouvoir¹¹¹, et ne craint pas de les défier. Son combat est donc bien celui de David contre Goliath – image qui qualifie le combat du pamphlétaire, selon M. Angenot –, Montalte est bien « l'homme sans appareil qui s'oppose à l'homme d'appareil, à la parole institutionnelle¹¹² » : « Ce droit à parler que le « système » lui dénie, le pamphlétaire va le trouver dans l'essence même de son discours : face à ceux qui appuient leur « vérité » sur un pouvoir, il lui reste à affirmer le pouvoir éternel de la vérité », écrit M. Angenot¹¹³. N'est-ce pas ce que fait Montalte à la fin de la douzième lettre, lorsqu'il affirme que « la vérité [...] est éternelle et puissante comme Dieu même¹¹⁴ » ? Mais Montalte n'est pas pour autant « la voix de celui qui crie dans le désert » ou, trahi par les siens, outragé par les autres, Jésus au jardin des Oliviers, autres images qui, selon M. Angenot, définissent la position idéologique que son discours donne du pamphlétaire (et non sa position réelle). Le pamphlétaire paraît se complaire « dans un isolement narcissique¹¹⁵ » ; or ce n'est pas le cas de Montalte, chez qui, par ailleurs, la défense de la vérité opprimée ne s'accompagne pas d'un sentiment d'impuissance. Alors que, pour le pamphlétaire moderne, il est déjà trop tard quand il prend la parole, Montalte, saisi au cœur du combat d'un optimisme qu'a *priori* rien ne justifie, prophétise le triomphe final de la vérité sur la violence.
- 43 Dans cette lettre consacrée à l'aumône, à la simonie et à la banqueroute, des sujets assez techniques, Montalte se justifie des impostures qui lui ont été reprochées, s'attachant à « exposer¹¹⁶ », à « découvrir¹¹⁷ », c'est-à-dire à *montrer* au lieu de démontrer :

suffisamment « éclairci¹¹⁸ », le discours adverse parle de lui-même. Cependant, Montalte est forcé de « repartir¹¹⁹ » et l'on se trouve en face d'un discours qui, supposant une topique commune à des adversaires dotés d'un statut comparable, sinon équivalent, est un discours polémique car, si les jésuites représentent un pouvoir, voire le pouvoir, ils ne représentent pas tout le pouvoir, il y a un espace de liberté ou, plus précisément, de neutralité, dans lequel peut se développer l'attaque contre leur morale. Qui plus est, ce discours polémique est un discours de polémique charitable :

Je voudrais bien, mes Pères, que ce que je vous dis servît non seulement à me justifier, ce serait peu, mais encore à vous faire sentir et abhorrer ce qu'il y a de corrompu dans les maximes de vos casuistes, afin de nous unir sincèrement dans les saintes règles de l'Évangile, selon lesquelles nous devons tous être jugés¹²⁰.

- 44 Sur le sujet de l'homicide non plus, auquel est consacrée la quatorzième lettre, Montalte n'est pas « seul contre tous » :

comme je trouve bien plus important de donner au monde de l'horreur de vos opinions sur ce sujet que de justifier la fidélité de mes citations, je serai obligé d'employer la plus grande partie de cette lettre à la réfutation de vos maximes, pour vous représenter combien vous êtes éloignés des sentiments de l'Église, et même de la nature¹²¹.

- 45 On le voit, le scripteur pense avoir avec lui, sinon pour lui, l'« Église » – interprète de « la loi de Dieu¹²² » –, la « religion¹²³ » et, en outre, la « nature », les « lumières naturelles¹²⁴ », le « sens commun¹²⁵ », dont les lois sont l'expression. Il est donc bien éloigné de se présenter comme un exclu.

- 46 La quinzième lettre, en même temps que, d'une manière très concrète, elle insiste sur la relative solitude, non de Montalte, mais des jésuites¹²⁶, illustre par un nouvel effet de rétorsion la position du polémiste, attaquant l'adversaire avec ses propres armes et l'acculant à la contradiction :

Qu'il est avantageux, mes Pères, d'avoir affaire à des gens qui disent le pour et le contre Je n'ai besoin que de vous-mêmes pour vous confondre. Car je n'ai à montrer que deux choses l'une, que cette maxime ne vaut rien l'autre, qu'elle est du P. Bauny. Et je prouverai l'un et l'autre par votre propre confession. En 1644, vous avez reconnu qu'elle est détestable, et en 1656 vous avouez qu'elle est du P. Bauny¹²⁷

- 47 Dans la *Dix-septième* et la *Dix-huitième lettre écrite par l'auteur des Lettres au Provincial* (titre de chacune des lettres, à partir de la onzième, dans l'édition originale), adressées au P. Annat, confesseur du roi et, de ce fait, personnage influent, on peut penser que « l'auteur des *Lettres au Provincial* » désigne, non le personnage fictif de Montalte, mais l'auteur réel des lettres, autrement dit Pascal. Peu à peu Montalte s'est rapproché de l'auteur réel des lettres, en n'hésitant pas au besoin à donner une véritable leçon de théologie à l'adversaire, comme il l'a fait dans la seizième lettre à propos de la Présence réelle, et comme il le fera de nouveau de manière magistrale à propos de la grâce efficace dans la dix-huitième lettre. Comme nous voilà désormais loin de Montalte s'excusant presque d'avoir parmi ses « bons amis » un janséniste¹²⁸ ! La rupture est-elle pour autant consommée avec le personnage de Montalte, inventé par Pascal pour servir le récit, non engagé, neutre en quelque sorte ? Celui qui, dans la dix-huitième lettre, se place à l'extérieur des deux groupes antagonistes, écrivant au P. Annat : « Si vous conveniez de part et d'autre du véritable sens de Jansénius¹²⁹ », et non : « Si nous convenions... », ne peut pas être Pascal qui, même s'il n'est point « de Port-Royal » au sens où il appartiendrait physiquement à la communauté des Solitaires, intervient bien comme le porte-parole d'une cause. Le scripteur continue de jouer un rôle : celui d'un homme

étranger à tout parti. Un tel rôle a valeur d'argument ; on s'explique pourquoi il le gardera jusqu'à la fin. Ce rôle de témoin, voire d'arbitre, de leur scripteur tient les deux dernières *Provinciales* à l'écart du pamphlet.

- 48 Et pourtant, la tentation du pamphlet n'a, semble-t-il, jamais été aussi forte que dans ces deux lettres. Montalte y reprend ses déclarations antérieures : « je suis seul », « je ne suis point de Port-Royal¹³⁰ ». Dépourvu de tout mandat institutionnel, Montalte tient son mandat de sa conscience : « assez instruit de vos maximes, et bien résolu de la pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera, sans qu'aucune considération humaine puisse arrêter ni ralentir mes poursuites¹³¹. » En face de ce franc-tireur, qui ne répond que de ses lettres¹³², les jésuites constituent « un corps uni sous un seul chef » ; ils sont organisés comme une armée. D'où l'emploi, à propos de leur ordre, des mots « corps », « chef », « supérieurs » (2 occurrences), « Généraux », « Compagnie¹³³ ». Mais la solitude de Montalte ne s'accompagne d'aucun pessimisme : « Vous n'échapperez pas [...] ; vous sentirez la force de la vérité que je vous oppose¹³⁴. » S'il ressent amertume et « douleur » devant la diabolique habileté des jésuites et si un certain *pathos* s'exprime à ce sujet : « que j'ai de douleur de voir que Dieu vous abandonne, jusqu'à vous faire réussir si heureusement dans une conduite si malheureuse ! Votre bonheur est digne de compassion » etc.¹³⁵, la dénonciation de la « politique » des jésuites se double d'une argumentation serrée, ce qui nous éloigne du pamphlet aussi bien que de la satire, comme le début de la lettre le laissait déjà présager. En effet, à une accusation d'hérésie portée « tout de bon », « c'est aussi tout de bon que je vous y vas répondre », déclarait Montalte¹³⁶ : apparemment, voilà donc Montalte encore engagé dans un combat à armes égales, c'est-à-dire dans la polémique.
- 49 Au terme de cette étude, force est de constater que les raisons qui, si l'on s'en tient à la typologie établie par M. Angenot pour le pamphlet moderne, pourraient faire considérer les *Provinciales* comme des pamphlets avant la lettre, puisque aussi bien le mot n'apparaît avec son sens et son orthographe moderne qu'au cours du dix-huitième siècle, sont peu nombreuses, suffisantes cependant pour qu'il ne soit pas déplacé d'envisager une « tentation du pamphlet ». Commencées sous le signe de la satire, les *Provinciales* vont naturellement s'orienter vers la polémique quand, attaqué à son tour, Pascal devra se défendre en répondant pour enfin toucher au pamphlet, sans que pour autant leur auteur cède à l'attrait du genre, dans les deux dernières lettres, dont le ton est rien moins que conciliant¹³⁷.
- 50 Mais impossible d'aller au-delà. Au point de vue de la rhétorique, point de discours hyperbolique, point ou peu de « rhétorique du *pathos*¹³⁸ », point de recours systématique à l'oxymore, « figure-symptôme du discours pamphlétaire » selon M. Angenot¹³⁹, point de méchanceté dans l'expression, d'injures, de procédés d'intimidation, point de provocation dans les *Petites Lettres*. Au point de vue de la thématique générique, le bilan n'est guère plus concluant. Sentiment d'impuissance et pessimisme, tentation de repli sur soi, voilà ce qu'éprouverait le pamphlétaire moderne en même temps qu'il prend la parole. Il est évident pour nous qu'à « la vision crépusculaire du monde », dont M. Angenot fait une des constantes thématiques du genre, rien ou presque rien ne correspond dans les *Provinciales*.
- 51 Même si la condamnation de ce qui est moderne, exprimée en maints endroits, et notamment dans les lettres IV, V, VI, X¹⁴⁰, pouvait donner à penser que, comme un pamphlétaire, Pascal fait de la modernité l'« anti-valeur absolue¹⁴¹ », chez lui, la condamnation de la modernité n'est pas générale et est théologique. De même, alors que

la condamnation de la modernité s'accompagne toujours du regret d'un « âge d'or », quel qu'il soit, chez le pamphlétaire¹⁴², théologique encore, et seulement théologique, est chez Pascal la référence à l'époque qu'on peut considérer comme l'âge d'or du christianisme : les premiers siècles de l'Église.

- 52 Paul-Louis Courier, dans son *Pamphlet des pamphlets*, publié en 1824, fait dire à un correspondant : « Les jésuites aussi criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire, mais le mot n'existait pas encore ; ils l'appelaient *tison d'enfer*, la même chose en style cagot¹⁴³. » Nous nous sommes efforcé de le montrer, si les jésuites avaient effectivement traité Pascal de pamphlétaire, non seulement ils auraient commis un anachronisme, mais ils auraient encore fait une mauvaise querelle, « vieille et coutumière querelle de qui n'a pas pour soi les rieurs¹⁴⁴ », à leur adversaire.

NOTES

1. Pierre Dominique, *Les Polémistes français depuis 1789*, Paris, La Colombe, 1964, p. 9 ; cité par Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, « Langages et sociétés », 1982, p. 20.
2. Voir note précédente.
3. M. Angenot, *op. cit.*, p. 319.
4. *Op. cit.*, p. 11.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Op. cit.*, p. 44.
8. *Op. cit.*, p. 47.
9. *Ibid.*
10. M. Angenot, *op. cit.*, p. 35.
11. On notera à ce sujet que la prédominance du *pathos* agressif sur l'enthymématique définirait le genre de l'invective.
12. M. Angenot, *op. cit.*, p. 35.
13. *Ibid.*, p. 36.
14. À propos de l'image que le pamphlétaire tend à donner de lui-même, M. Angenot parlera de « la marginalité idéologique de l'énonciateur » (*op. cit.*, p. 328).
15. M. Angenot, *op. cit.*, p. 38.
16. *Ibid.*, p. 40.
17. *Ibid.*, p. 43.
18. *Ibid.*, p. 88.
19. *Op. cit.*, p. 337.
20. Mais il ne faut pas oublier que le terme de « suffisant », c'est-à-dire « déterminant », était d'un usage courant dans la langue des théologiens, ce dont Pascal a jugé à propos de laisser Montalte ignorant (voir notre article « Blaise Pascal et la "grâce suffisante" des thomistes », *Revue thomiste*, t. LXXXI, n° 4, oct.-déc. 1981).
21. Éd. Cognet, p. 26. Toutes les références au texte des *Provinciales* seront données d'après cette édition (Paris, Garnier, 1965 ; rééd. Bordas, 1992), qui reproduit le texte de l'édition de 1659.
22. Éd. Cognet, p. 41.

23. *Ibid.*, p. 43.
24. *Ibid.*, p. 41.
25. *Ibid.*
26. Éd. Cognet, p. 43.
27. *Ibid.*, p. 44.
28. *Ibid.*, p. 43.
29. *Ibid.*, p. 40.
30. *Op. cit.*, p. 36.
31. III^e lettre, éd. Cognet, p. 46.
32. *Ibid.*, p. 47.
33. *Ibid.*, p. 49.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*, p. 51.
36. *Ibid.*, p. 52.
37. *Ibid.*
38. « Vous reculez, lui dis-je en l'interrompant, vous reculez, mon Père » (éd. Cognet, p. 64).
39. Éd. Cognet, p. 63 et 64. C'est nous qui soulignons.
40. *Ibid.*, p. 70-71.
41. *Op. cit.*, p. 35.
42. *Op. cit.*, p. 39.
43. C'était l'essentiel de la méthode dialectique de Socrate.
44. IV^e lettre, éd. Cognet, p. 57.
45. *Ibid.*, p. 58.
46. *Ibid.*, p. 59.
47. *Op. cit.*, p. 35-36.
48. C'est un jésuite ordinaire, contrairement à ce qu'affirme Montalte au début de la lettre : « J'en ai donc vu un des plus habiles » (éd. Cognet, p. 53).
49. Éd. Cognet, p. 71.
50. Éd. Cognet, p. 72.
51. M. Angenot, *op. cit.*, p. 117.
52. *Ibid.*
53. *Op. cit.*, p. 127.
54. Éd. Cognet, p. 75.
55. M. Angenot, *op. cit.*, p. 127.
56. IX^e lettre, éd. Cognet, p. 157.
57. VI^e lettre, éd. Cognet, p. 98-99.
58. *Ibid.*, p. 104-105.
59. *Ibid.*, p. 108-109.
60. *Ibid.*, p. 110-112.
61. VIII^e lettre, éd. Cognet, p. 135-137.
62. *Ibid.*, p. 143-144.
63. IX^e lettre, éd. Cognet, p. 164-165.
64. M. Angenot, *op. cit.*, p. 345.
65. VI^e lettre, éd. Cognet, p. 197.
66. Les premières éditions donnent : « hommes ».
67. VI^e lettre, éd. Cognet, p. 106.
68. VIII^e lettre, éd. Cognet, p. 134.
69. *Ibid.*, p. 135-137.
70. *Ibid.*, p. 143.
71. *Ibid.*, p. 145.

72. IX^e lettre, éd. Cognet, p. 170. Les mots en italique sont une citation résumée de *La Dévotion aisée* du P. Le Moyne.
73. X^e lettre, éd. Cognet, p. 191.
74. *Ibid.*, p. 187.
75. V^e lettre, éd. Cognet, p. 79.
76. Éd. Cognet, p. 191.
77. *Op. cit.*, p. 38.
78. « Et vous semble-t-il que les *Lettres provinciales* soient autre chose que des comédies ? » (Racine, *Lettre aux deux apologistes de l'auteur des « Hérésies imaginaires »*).
79. *Op. cit.*, p. 36. Ce regard d'entomologiste est invoqué en particulier par l'examen successif des cas de conscience propres à chaque condition : bénéficiaires, prêtres, religieux, valets, gentilshommes, juges, usuriers etc., qui semble faire référence à une classification de naturaliste, comme celle de Linné au siècle suivant.
80. Éd. Cognet, p. 153-154.
81. V^e lettre éd. Cognet, p. 91.
82. *Ibid.*, p. 91-93.
83. R. Garapon, *La Fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Âge à la fin du XVII^e siècle*, Paris, Librairie Armand Colin, 1957, p. 9.
84. « O mon Père ! lui dis-je tout effrayé, tous ces gens-là étaient-ils chrétiens ? Comment, chrétiens me répondit-il. Ne vous disais-je pas que ce sont les seuls par lesquels nous gouvernons aujourd'hui la chrétienté ? » (Éd. Cognet, p. 93.)
85. M. Angenot, *op. cit.*, p. 39.
86. *Ibid.*, p. 36.
87. Éd. Cognet, p. 142-143.
88. Éd. Cognet, p. 149.
89. Éd. Cognet, p. 195.
90. Éd. Cognet, p. 194.
91. *Ibid.*
92. Éd. Cognet, p. 195.
93. *Ibid.*
94. *Ibid.*
95. Éd. Cognet, p. 199.
96. Éd. Cognet, p. 201.
97. M. Angenot, *op. cit.*, p. 36.
98. Éd. Cognet, p. 213.
99. Éd. Cognet, p. 313.
100. M. Angenot, *op. cit.*, p. 36.
101. XI^e lettre, éd. Cognet, p. 195, 201.
102. *Ibid.*, p. 199.
103. XIII^e lettre, éd. Cognet, p. 250. Du verbe « renverser », avec les Jésuites pour sujet, on trouve trois occurrences dans cette lettre : éd. Cognet, p. 243, 244, 248.
104. XIV^e lettre, éd. Cognet, p. 264.
105. « Avouez-le donc, imposteurs » (XVI^e lettre, éd. Cognet, p. 307).
106. *Œuvres de Blaise Pascal*, éd. Brunschvicg-Boutroux-Gazier, Paris, Hachette, « Les Grands Écrivains de la France », 1904-1914, t. V, p. 337. Nous désignerons désormais cette édition par le simple sigle « GEF ».
107. Voir *Le Journal de M. de Saint-Gilles*, 23 août 1656, in Ernest Jovy [et G. Saintville], *Études pascaliennes*, t. IX, Paris, J. Vrin, 1936, p. 187.
108. « Vous pouvez dire contre moi ce que vous voulez, sans que je trouve à qui m'en plaindre. » (XII^e lettre, éd. Cognet, p. 216).

109. Cf. XV^e lettre : « une Compagnie répandue par toute la terre » (Éd. Cognet, p. 295-296).
110. XII^e lettre, éd. Cognet, p. 216.
111. Cf. note autographe de Pascal citée par L. Cognet, p. 216, n° 1 : « Gardez, vous la Cour, vous l'imposture, moi la vérité. C'est toute ma force. Si je la perds, je suis perdu. »
112. M. Angenot, *op. cit.*, p. 75.
113. *Op. cit.*, p. 76.
114. Éd. Cognet, p. 235.
115. M. Angenot, *op. cit.*, p. 83.
116. Éd. Cognet, p. 216.
117. *Ibid.* Cf., au début de la XV^e lettre : « je me sens obligé [...] de découvrir un mystère de votre conduite » (éd. Cognet, p. 275).
118. XII^e lettre, éd. Cognet, p. 217.
119. *Ibid.*, p. 216.
120. *Ibid.*, p. 224.
121. XIV^e lettre, éd. Cognet, p. 255.
122. *Ibid.*, p. 256.
123. *Ibid.*
124. *Ibid.*
125. *Ibid.*
126. « Vous êtes aujourd'hui malheureux en Capucins, et je prévois, écrit Montalte, qu'une autre fois vous le pourriez bien être en Bénédictins. » (Éd. Cognet, p. 291).
127. Éd. Cognet, p. 287.
128. II^e lettre, éd. Cognet, p. 25.
129. Éd. Cognet, p. 355.
130. XVII^e lettre, éd. Cognet, p. 329. Il est vrai qu'en même temps, dans une solennelle déclaration de foi, Montalte affirme son attachement à l'Église et au Pape (*ibid.*, p. 330).
131. *Ibid.*, p. 331.
132. Le scripteur anonyme de la XVII^e lettre éprouvait d'autant plus le besoin de nier son appartenance à Port-Royal que le R.P. Annat, dans *La Bonne Foy des Jansenistes [...]*, où précisément il traitait l'auteur des *Provinciales* d'hérétique - accusation dont Pascal se défend dans la première partie de cette lettre -, ne le désignait pas autrement, y compris dans le titre de son libelle, que par cette périphrase : « le Secrétaire du Port-Royal ». De même, dans une lettre à Spon du 26 décembre 1656, Gui Patin, pour désigner l'auteur des *Provinciales*, parle du « Théologien de Port-Royal » (« GEF », t. VI, p. 306). Le désir de mettre autant que possible Port-Royal à l'abri des poursuites occasionnées par *Les Provinciales* est évident dans cette lettre.
133. Lettre XVII, éd. Cognet, p. 332-333.
134. *Ibid.*, p. 331.
135. *Ibid.*, p. 352-353.
136. *Ibid.*, p. 328.
137. Nous croyons l'avoir montré dans « Le Vocabulaire polémique dans la dix-septième et la dix-huitième Provinciale », *Chroniques de Port-Royal*, n° 25, 1976, p. 5-44.
138. M. Angenot, *op. cit.*, p. 239.
139. *Op. cit.*, p. 245.
140. Dans la X^e lettre, le jésuite, interlocuteur de Montalte dans les lettres V à X, oppose « autrefois » (éd. Cognet, p. 171, 172, 183) à « maintenant » (*ibid.*, p. 178 ; p. 184 : 2 occurrences), c'est-à-dire l'« ancienne Église » (*ibid.*, p. 178) à la nouvelle, celle que les « Pères d'aujourd'hui » (*ibid.*, p. 184) - ceux de la Compagnie de Jésus - tentent d'instaurer, et il lie l'illusion au passé, la réalité au présent : « en faisant voir que ce qu'on croyait mauvais ne l'est pas » (*ibid.*, p. 171). Hérésie aux yeux de Pascal, pour qui il ne peut y avoir qu'une seule Église détentrice de la vérité chrétienne : celle dont la vie présente plonge ses racines dans la Tradition.

141. M. Angenot, *op. cit.*, p. 104.

142. *Ibid.*, p. 106.

143. P.-L. Courier, *Pamphlets politiques*, Paris, Pierre Faré éd., 1947, p. 172-173.

144. *Ibid.*, p. 173.

INDEX

Mots-clés : Pascal, Provinciales, pamphlet, polémique, satire

Keywords : Pascal, Provinciales, pamphlet, controversy, satire

AUTEUR

JACQUES PLAINEMAISON

Université de Limoges